

Loire

MAGAZINE  N°116

LE MAGAZINE DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE - MARS / AVRIL 2016

DOSSIER

VOLONTAIRES POURQUOI PAS VOUS?

..... FOCUS

..... Le Kids' Tour
..... vient à vous

..... ÉCHAPPÉE BELLE

..... Le chapeau
..... quelle histoire !

..... HOMMAGE

..... Pierre Boulez
..... Adieu maestro



LES SAPEURS-POMPIERS DE LA LOIRE RÉALISENT 54 000 INTERVENTIONS DE SECOURS PAR AN, SOIT UN DÉPART TOUTES LES 10 MINUTES. CELA GRÂCE À 553 PROFESSIONNELS MAIS AUSSI À 2 300 VOLONTAIRES QUI COMBINENT VIE PROFESSIONNELLE, FAMILIALE ET ENGAGEMENT CITOYEN.

Volontaires

Pourquoi pas vous ?

Ils sont employés, artisans, étudiants, agriculteurs, chefs d'entreprise... et s'engagent au service des autres. Les sapeurs-pompiers volontaires constituent le socle de l'organisation des secours en France. Ils représentent en effet plus de trois quarts des effectifs des casernes. Solidement formés pour assurer jour et nuit la protection des personnes, des biens et de l'environnement, ils effectuent chacun en moyenne six interventions par mois, en fonction de leurs disponibilités professionnelles et familiales.

Dans la Loire, 2 300 volontaires assurent ainsi au quotidien la continuité des secours de proximité sur tout le territoire, aux côtés de quelque 550 professionnels. Bénéficiant de la même politique d'avancement au grade, ces citoyens « presque ordinaires » gèrent seuls 58 des 72 casernes ligériennes. « Les sapeurs-pompiers volontaires assurent plus des deux tiers des interventions », souligne le colonel Dies, directeur du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS 42). « Si nous sommes capables de déployer 450 personnes dans l'heure, c'est essentiellement grâce à eux. »

TOUTES LES INFOS COMPLÉMENTAIRES

.....
www.sdis42.fr

UN RECRUTEMENT LARGE

Essentiellement masculin, cet univers n'accueille aujourd'hui que 10 % de femmes dans la Loire. Pourtant, les casernes sont ouvertes à tous, de 16 à 60 ans, et « une condition physique normale est suffisante », précise le commandant Grégnac, responsable du volontariat. Si certains s'engagent dans la foulée d'une première expérience de jeune sapeur-pompier*, d'autres découvrent plus

Engagement. En France, près de 80 % des sapeurs-pompiers sont volontaires. Ils assurent l'ensemble des missions de secours aux côtés des professionnels.

tardivement leur vocation de volontaire. Désireux de féminiser leurs rangs, les sapeurs-pompiers ciblent aussi en particulier les actifs de 30-45 ans dans les zones rurales et périurbaines. Ces deux priorités sont au cœur d'une campagne nationale de communication lancée fin 2015 pour enrayer la baisse du nombre d'engagements.

Du côté du SDIS 42, « le nombre de nouveaux volontaires reste stable, mais notre objectif est de les fidéliser », explique le commandant Grégnac. « Nous connaissons un turnover de 150 personnes par an, ça implique beaucoup de temps et d'énergie dispensés en formation. » Pour favoriser l'exercice du volontariat, des conventions sont mises en place avec des entreprises et des collectivités. « Avoir un salarié sapeur-pompier est une plus-value et non une contrainte. Son travail reste toujours prioritaire par rapport à son engagement et c'est une personne formée aux secours d'urgence. » Les partenaires peuvent bénéficier de compensations financières, voire pour les plus exemplaires, décrocher le label national « employeur partenaire des sapeurs-pompiers » ! ■

* Voir page 19



70 %
DES INTERVENTIONS
SONT RÉALISÉES
PAR DES SAPEURS-
POMPIERS
VOLONTAIRES DANS
LA LOIRE

Mode d'emploi

Qui peut s'engager ?



CONDITIONS
Homme ou femme de 16 à 55 ans
Examen médical et d'aptitude physique
Habiter à proximité d'une caserne

Quel statut ?



Sapeur-pompier volontaire (SPV)

CARRIÈRE
Avancement de grade selon ancienneté et formation
Possibilité de convention entre l'employeur et le SDIS pour améliorer la disponibilité du SPV

Quelles interventions ?

68 % SECOURS AUX PERSONNES
6 % ACCIDENTS DE LA CIRCULATION
6 % INCENDIES
20 % DIVERS (Inondations, recherches, animaux, etc.)

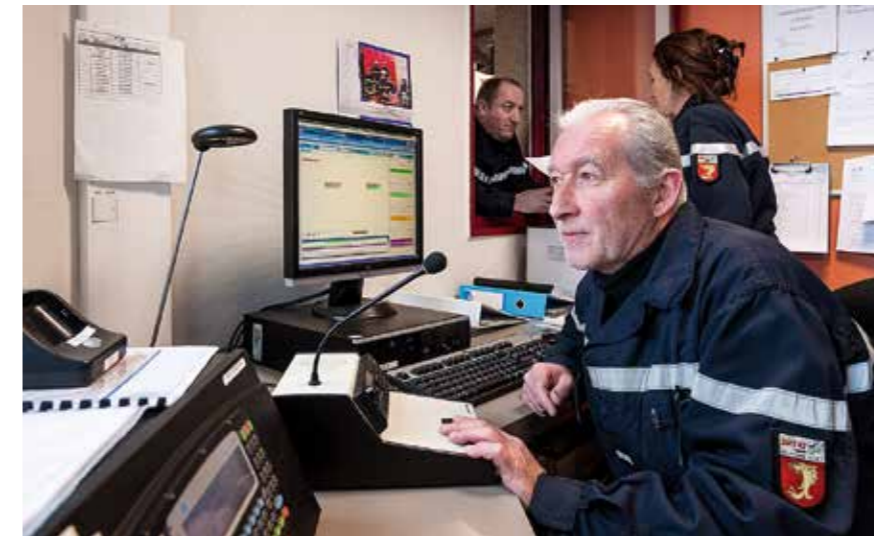
EN PRATIQUE
Gardes/astreintes selon disponibilités
6 interventions/mois en moyenne par SPV
Indemnités horaires variables selon le grade

LE VOLONTARIAT VOUS INTÉRESSE ? CONTACTEZ LE CHEF DU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS LE PLUS PROCHE DE CHEZ VOUS.

PLUS D'INFOS ET COORDONNÉES
www.sdis42.fr

Toujours prêts à porter secours

Ils sont 28 sapeurs-pompiers volontaires à gérer seuls la caserne de Périgneux, soumis aux mêmes règles et aux mêmes risques que les professionnels. **Reportage.**



Quoi de plus satisfaisant que d'aider son prochain ou même de sauver une vie ? « J'aime secourir les autres », lance Aline-Lucie Roux, l'une des sept femmes de la caserne de Périgneux. La dimension humaine fait partie intégrante de l'engagement des sapeurs-pompiers volontaires. Courageux, altruistes et discrets, ils ont tous décidé de se mettre au service de la population. En plus de leur travail, ils se relaient pour pouvoir intervenir 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

LE FEU SACRÉ

Véronique Villedieu, sapeur, vit cette mission avec passion et a su convaincre son entourage : « Avant de me porter volontaire, j'en ai discuté avec mes enfants. En parallèle, une convention de disponibilité a été signée avec mon employeur. » Gaël, lui, vient de s'engager après avoir été jeune sapeur-pompier dès l'âge de 11 ans. Les nuits blanches ne lui font pas peur. « Il m'arrive de travailler de nuit et d'être appelé à 6 heures du matin pour une intervention... Mais quand on aime, on ne compte pas ! » Tous les volontaires

sont des secouristes expérimentés. L'équipe compte quatre infirmiers. « Ils interviennent uniquement lorsqu'il y a des blessés », explique le lieutenant Jean-Paul Montet, chef de centre, qui compte 41 ans de service.

UN TRAVAIL D'ÉQUIPE

Lorsqu'un Ligérien compose le 18, l'appel est géré par le centre de traitement de l'alerte situé à Saint-Étienne. Un message précisant la nature de l'intervention est envoyé sur les bips des volontaires disponibles du secteur concerné. Uniformes parfois enfilés depuis leur domicile pour gagner du temps, ils passent par la caserne récupérer les véhicules. « C'est très aléatoire : parfois c'est calme, parfois nous intervenons 4 fois en une journée », explique le lieutenant Montet. Après une intervention marquante, secret professionnel oblige, la cellule psychologique du Département se tient à leur disposition. Sinon, ces volontaires du feu se réunissent pour en parler ensemble. « Il y a une osmose entre nous. Un pompier n'est jamais seul et il ne fait rien seul. Être pompier, c'est un travail d'équipe. » ■

3 questions à...



Bernard Philibert
Conseiller départemental et président du Conseil d'administration du SDIS 42

Comment le Département accompagne-t-il les sapeurs-pompiers ?

Nous les aidons à relever deux grands défis : moderniser les casernes ligériennes et valoriser le volontariat, qui est vital pour le fonctionnement du SDIS. Les deux sont d'ailleurs liés, car des centres d'incendie et de secours rénovés et bien équipés favorisent l'engagement de volontaires.

Avec quelle contribution financière ?

En 2016, le Département alloue 26,6 millions d'euros au SDIS. Entre 2000 et 2017, sur 72 casernes ligériennes, 57 auront été réhabilitées ou reconstruites. L'investissement total dépasse les 48 millions d'euros !

Quelles seront les prochaines casernes inaugurées ?

Des centres d'incendie et de secours flambant neufs seront inaugurés dans les prochaines semaines à Saint-Héand et Saint-Sauveur-en-Rue. D'autres travaux de construction ou de rénovation seront lancés cette année dans plusieurs communes de la Loire.

Un métier peut en cacher un autre

Du professeur à l'agriculteur, les sapeurs-pompiers volontaires viennent d'horizons très variés. Pourtant, unis par leur vocation commune et leur engagement citoyen, ils forment une grande famille. **Témoignages.**

À 30 ans, Ludovic Bruel, exploitant agricole à Panissières, est pompier volontaire depuis déjà 11 ans. « *Agriculteur remplaçant, je bénéficie d'horaires fixes et d'un jour de repos par semaine. Et j'adapte mon planning de sapeur-pompier en fonction de mes missions.* » Amoureux du camion rouge depuis toujours, il arrive assez aisément à concilier sa vie de famille et ses deux activités. « *Ma fille est souvent chez la nounou, toutefois mon investissement n'est maximum qu'une semaine sur quatre, lorsque je suis appelé en premier.* » Jeune sapeur-pompier depuis 4 ans à Charlieu, Marion Pâtissier a hâte de pouvoir



Un bip intelligent. Chaque volontaire est équipé d'un bip qui le prévient des interventions quand il est de garde. En cas d'indisponibilité professionnelle ou personnelle, il peut le désactiver afin qu'un autre pompier soit appelé.

elle aussi revêtir la tenue de soldat du feu. Cette lycéenne de 17 ans fréquente la caserne chaque vendredi soir pour l'instruction ou le sport et le samedi matin pour les manœuvres. « *Tant que je n'ai pas le brevet de jeune sapeur-pompier ni 18 ans, je ne suis pas autorisée à partir en intervention. Mais les sorties difficiles ou le sang, ça ne me fait pas spécialement peur.* » Comme elle, de plus en plus de femmes s'intéressent au volontariat. Anne Bouchut-Poulat, 42 ans, a ouvert la voie à Grammond il y a une dizaine d'années. C'est le caractère médical de cette mission qui l'a attirée. « *Lorsque j'ai choisi d'être professeur d'EPS, cet aspect me manquait.*

En tant que première femme de la caserne, j'étais attendue. On m'a fait confiance et l'équipe dans laquelle j'ai évolué m'a permis de trouver rapidement ma place. » Le soutien de son mari compte beaucoup pour elle. « *Pompier volontaire, c'est un engagement personnel, mais si je n'avais pas son appui, ça serait beaucoup plus compliqué.* » Fière de pouvoir apporter ses compétences à ses collègues masculins, Anne apprécie de son côté leur aide en cas de port de charges lourdes, ainsi que leurs oreilles attentives. « *Notre relation est différente d'un lien amical ou professionnel. Nous sommes comme une grande famille.* » ■



Éclairage >> André Marcon

Nexter Roanne – chef d'établissement

Vous employez 7 sapeurs-pompiers volontaires, pourquoi ?

Il s'agit d'un usage dans notre établissement. Nous les autorisons à partir en intervention et à s'absenter pour leur formation. Nous nous organisons en conséquence, d'autant que leurs absences restent limitées.

Est-ce contraignant pour un employeur ?

Nous avons au contraire beaucoup à y gagner. C'est rassurant. Cet été, un salarié a eu un accident cardiaque sur notre parking. L'un de nos pompiers lui a sauvé la vie. Un autre est notre expert sécurité incendie et nous aide à analyser notre dispositif en la matière.

Vous appréciez leur sens de l'engagement ?

On constate chez eux des performances excellentes, un respect des procédures et une exemplarité certaine. Ils sont porteurs de valeurs fortes et dotés d'une rigueur qui se retrouve dans leur travail. ■

LES SAPEURS-POMPIERS DANS LA LOIRE

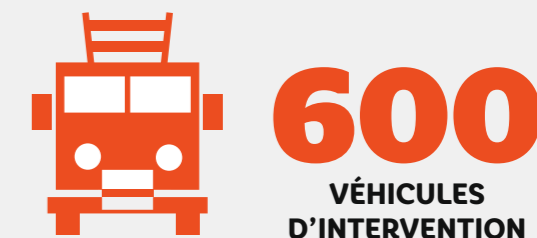
REPÈRES
LE SDIS 42, C'EST :

71,9 M€ de budget 2016
dont **26,6 M€** versés par le Département

LES MOYENS HUMAINS



LES MOYENS MATÉRIELS



LES INTERVENTIONS



+ D'INFOS
.....
www.sdis42.fr

Les jeunes sapeurs-pompiers

La Loire compte 13 sections de jeunes sapeurs-pompiers (JSP), réparties sur tout le territoire. Environ 220 garçons et filles âgés de 11 à 18 ans y suivent pendant quatre ans une formation aux techniques de sapeurs-pompiers. À l'issue de ce parcours, ils peuvent obtenir leur brevet national de jeune sapeur-pompier.